

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 10

Artikel: Les services de l'artillerie en forêt d'Apremont 1914-1915
Autor: Rouquerol, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les services de l'artillerie en forêt d'Apremont.

1914-1915

AVANT PROPOS

Nous sommes partis en campagne en 1914 avec les idées développées dans les travaux du temps de paix.

Les idées du temps de paix s'inspirent d'autant moins des réalités que l'épreuve de la guerre précédente est plus lointaine, et que la technique de l'armement a fait plus de progrès. Aussi avons-nous dû mettre au point et parfois oublier des notions consacrées par l'enseignement des écoles militaires et les instructions officielles. Les artilleurs, dont le service fait le seul objet de cet article, ont dû s'occuper de détails dont beaucoup d'officiers, laissés sans direction par l'autorité supérieure d'avant-guerre, se désintéressaient par mode ou par snobisme. L'organisation méthodique du tir, la technique des munitions et du matériel, l'organisation des travaux étaient considérés comme des spécialités que les états-majors et les généraux pouvaient se dispenser de connaître. Ceux que les vicissitudes d'une carrière déjà longue et le désir de s'instruire dans toutes les situations avaient familiarisés avec les ressources variées de leur arme ont été les plus prompts à parer aux surprises de 1914.

Après quatre années de guerre, une doctrine a pu s'établir sur une expérience confirmée, mais au début les premiers coups de canon avaient sonné la faillite des instructions officielles en vigueur ; il fallait tenter presque chaque jour quelque chose de nouveau. Il s'est passé à ce moment un phénomène qui doit arrêter l'attention : c'est que l'adaptation de la tactique aux circonstances s'est produite dans l'armée beaucoup plus par la pression du bas que par la direction

du haut. Les unités secondaires en contact journalier avec l'ennemi étaient brutalement ramenées à la réalité par les coups qu'elles devaient naturellement chercher à éviter ; pendant ce temps-là les chefs supérieurs éloignés des dangers du front par leur situation même gardaient dans leur tour d'ivoire une foi sereine dans des conceptions dont ils devaient reconnaître plus tard l'inanité.

Les considérations qui précèdent nous amènent à conclure que les débuts de la grande guerre beaucoup mieux que la fin ont été fertiles en enseignements pour la formation intellectuelle des militaires dont l'aptitude à trouver rapidement des solutions à des circonstances imprévues est une des premières qualités.

Les officiers qui n'ont pas fait la guerre ont certainement beaucoup à apprendre dans l'étude des services de l'artillerie en 1914-15. Nous souhaitons que les lecteurs de la *Revue militaire suisse* trouvent quelque intérêt aux détails sur le service de l'artillerie donnés par un témoin des événements dont les souvenirs ont pour principal mérite d'avoir été vécus dans des circonstances parfois tragiques.

I

Situation générale du VIII^e corps d'armée en septembre 1914.

Les Allemands ont occupé Saint-Mihiel le 24 septembre 1914. Presqu'en même temps le VIII^e corps d'armée français débarquait à Lérouville, venant de Sainte-Menehould. Il occupait, sur la rive droite de la Meuse, un front sinueux d'une dizaine de kilomètres.

Le lendemain 25 septembre, les Allemands mettaient la main sans grands efforts sur le fort du Camp des Romains qui leur donnait un observatoire de premier ordre sur la vallée de la Meuse.

Sous la pression des événements, des canons lourds tirés des places de Toul, Verdun et même Rochefort avaient été amenés sur le front dont nous nous occupons. En raison de

la hâte avec laquelle ces opérations ont été exécutées, elles ont un peu manqué de coordination. Les batteries ont pris des emplacements assez bien choisis. Elles ont reçu quelquefois des objectifs. En réalité, le personnel de cette artillerie, bien que dévoué, se trouvait dépaycé dans un service tout différent de celui auquel il était préparé. Il se sentait abandonné dans des positions presque toujours éloignées des autres troupes. Les commandants de batterie ne connaissaient le front que très vaguement et la situation du moment leur était inconnue. Le commandement supérieur ne faisait appel que rarement au concours de l'artillerie lourde dont les états-majors ignoraient également les possibilités et les servitudes.

Nous citerons à titre d'exemple des erreurs de cette organisation deux batteries respectivement de 155 long et de mortiers de 220 mm. qui avaient été prévues pour tirer sur les ponts de Saint-Mihiel. Ces ponts étaient au nombre de cinq : 4 ponts ou simples passerelles militaires et le pont de pierres détruit par les Français et réparé par les Allemands. Tous ces passages avaient été judicieusement organisés sur une longueur de 4 à 500 mètres du cours de la rivière entièrement défilée à toutes nos vues terrestres.

La première des batteries en question était à 6000 mètres de Saint-Mihiel, l'autre à plus de 7000 mètres.

Des projectiles de 100 ou de 50 kg. n'étaient pas nécessaires pour mettre à mal des ponts légers, et nous sommes convaincus que le tir des deux batteries a dû être assez incertain pour ne pas inquiéter les Allemands. Sans cela ils auraient cherché à contrebattre une artillerie qui les gênait et ils ne l'ont jamais fait.

Des allocations journalières en munitions étaient fixées à 40 coups pour le 155, une vingtaine pour le 220 et le reste à l'avenant.

En résumé, cette artillerie lourde, en octobre 1914, avait un rendement médiocre même en tenant compte de la faiblesse de son ravitaillement en munitions.

Le général commandant l'artillerie du VIII^e corps d'armée s'attacha, dès son arrivée, à mettre de l'ordre dans ces éléments nouveaux, dans son commandement. Très actif et réalisateur,

il a obtenu rapidement des résultats appréciables au point de vue de l'articulation du commandement et des liaisons. Brillant officier, mais connaissant peu l'artillerie lourde, il n'aurait pas négligé l'organisation du tir si quelqu'un dans son entourage avait été à même de le renseigner, mais son état-major ne connaissait que l'artillerie de campagne.

Tous les officiers d'artillerie qui ont vécu cette partie de la guerre en ont probablement gardé, comme nous, la conviction que la connaissance approfondie de l'artillerie lourde (matériel, emploi, organisation du tir) est indispensable à tous les officiers d'artillerie qui peuvent être appelés à s'en servir et à tous les officiers des états-majors de l'artillerie.

L'exemple de la batterie de 155 long qui avait les ponts de Saint-Mihiel comme objectif va nous montrer la nécessité pour un chef d'artillerie de voir clair rapidement dans une organisation de tir et les calculs préparatoires à l'ouverture du feu.

Le commandant de cette batterie rendait compte, un certain jour, qu'il avait démoli les ponts de Saint-Mihiel. La nouvelle de ce succès alla jusqu'au commandant du corps d'armée.

Le commandant de l'artillerie de cette époque alla tout de suite examiner sur place les conditions de ce tir heureux, et il releva rapidement des erreurs de directions de tir et une absence total d'indications sur les points de chute. Il y avait plusieurs semaines que cette batterie tirait de confiance de la même manière. Ses projectiles tombaient à 400 mètres du but.

Ce petit incident procédait d'un état d'esprit né de l'importance de nos premiers revers. On ne voulait pas y croire ; on se trompait soi-même en provoquant des nouvelles encourageantes pour l'avenir. La crainte des sanctions dont on voyait des exemples autour de soi suggérait trop souvent des comptes rendus pour le moins fantaisistes.

L'entraînement aux formules vagues, aux omissions opportunes, était tel qu'un chef voulant connaître la vérité sur un événement malheureux devait questionner lui-même les intéressés sans s'attacher aux rapports écrits. Il en résultait

souvent un manque de confiance réciproque entre supérieur et inférieur très dangereux pour l'esprit de l'armée.

Le supérieur éloigne la confiance lorsqu'il ne songe qu'à dégager sa responsabilité aux dépens d'un subordonné, simple instrument dont le rendement dépend de la main qui l'emploie. Certains chefs font penser aux mauvais ouvriers rejetant toutes leurs malfaçons sur leurs outils.

II

L'administration des batteries lourdes.

Nous avons dit qu'il y avait, sur le front du VIII^e corps d'armée, des batteries lourdes de provenances les plus diverses. Par application des règlements administratifs de l'artillerie, ce matériel devait être géré et ravitaillé par chacune des places qui l'avait fourni. Ces dispositions devaient bientôt donner lieu à des complications nombreuses. En voici deux exemples :

Des cingolis (ceintures de roues) d'une batterie de 120 provenant de Rochefort, eurent besoin de quelques réparations. L'arsenal de Toul qui était très voisin était naturellement indiqué à cet effet. Mais il ne pouvait exécuter des travaux sur un matériel qui ne figurait pas dans sa gestion. Un ordre du commandement aurait suffi pour couvrir la responsabilité, minime d'ailleurs, de l'arsenal de Toul. Mais les états-majors supérieurs hésitant à trancher des questions qu'ils connaissent peu, cet ordre ne fut pas donné. Les cingolis firent donc le voyage de Rochefort.

Quelques semaines plus tard, un groupe de 155 TR (Rimailho), parti à l'improviste, laissait sur son ancien emplacement 400 obus qu'il ne pouvait emporter. Une batterie de 155 long pouvait facilement utiliser ces projectiles, mais les gargousses correspondantes n'existaient pas. Il fallait se les procurer indépendamment des ravitaillements journaliers qui étaient toujours constitués en coups de canon complets (gargousse et projectile). La place de Toul ne pouvait livrer ces 400 gargousses parce que le 155 long auquel elles étaient

destinées ne lui appartenait pas. La place de Verdun gérait la batterie dont il s'agit, mais elle refusait, par application des règlements, de livrer des gargousses sans projectiles.

La correspondance relative à cette affaire a duré plusieurs mois. Les obus qui en faisaient l'objet étaient encore à leur place primitive à la fin de 1915. Nous ignorons s'ils ont été tirés avant la fin de la guerre.

Pour qui connaît les règles de la comptabilité du matériel et de la formation des approvisionnements de réserve, les objections opposées aux demandes du commandant de l'artillerie du VIII^e corps sont justifiées. Les comptables intéressés sont restés dans leur rôle. Ils ne sont pas juges des circonstances qui peuvent les en faire sortir, mais le commandement est armé pour apporter aux règlements les tempéraments nécessités par les situations imprévues de la guerre. Ces questions rentrent dans les attributions des états-majors, mais ils n'ont pas toujours la compétence nécessaire pour les trancher en connaissance de cause. La meilleure solution pour eux paraît être de s'en rapporter au chef de service intéressé. L'abstention n'est certainement pas une solution recommandable.

A l'époque dont nous nous occupons, il n'était pas admis que nous mettions en pratique des procédés de la guerre de siège. Les ordres journaliers débutaient par ces mots : « l'attaque continue... » pendant que, de part et d'autre, les troupes du front s'immobilisaient dans des tranchées.

L'idée de la guerre de siège et de ses caractères était si loin des esprits qu'en novembre 1914 il n'existait, à notre connaissance, dans tout un corps d'armée, que deux exemplaires de l'excellente instruction sur les sièges, respectivement entre les mains du commandant du génie et du commandant de l'artillerie. Son existence était ignorée des officiers en service dans les états-majors. Et cependant nous nous sommes dit bien souvent, depuis cette époque, que l'application pure et simple de ce document officiel nous aurait évité bien des erreurs et des fausses manœuvres.

Par exemple, il eut été bien simple de transformer le parc de corps d'armée en parc de siège régulier auquel aurait été

rattaché entièrement et à tous points de vue le matériel demeuré attaché par un fil administratif à des places lointaines.

Cette idée a été écartée, sans doute, par peur du nom de parc de siège, puisque nous devions, disait-on, être prêts à nous porter en avant.

Pendant ce temps-là, un chef d'escadron adjoint au parc organisait sans bruit, à Commercy, avec les ressources de la réquisition, un petit atelier qui, par la suite, devait devenir très important, fabriquant tout ce qu'on lui demandait et pour tous les services. Il réparait le matériel d'artillerie et a livré, à partir de 1915, des bombes pour mortier 15 cm. sur lesquelles nous aurons à revenir.

III

Episodes et réflexions.

Les officiers d'autres armes, appelés sans préparation suffisante à disposer d'un peu d'artillerie, ont quelquefois le tort de vouloir trancher des questions de tir qu'ils ignorent.

En octobre 1914, un canon de 75 fut placé, en pleine forêt, dans le voisinage de la première ligne. Il battait d'enfilade sur 1500 mètres une route certainement utilisée par les Allemands, car il a été contrebattu très énergiquement, bien que sans dommages ; il n'a jamais été exactement repéré par l'ennemi.

Ce canon poursuivait, à raison de 200 coups par jour une tâche assurément utile lorsque les troupes du secteur furent relevées. Le commandant des troupes relevées envoya un officier d'artillerie auprès de son successeur pour lui donner des précisions sur la mission de ce canon et l'intérêt qu'il y avait à la continuer. Avant que cet officier ait pu dire l'objet de sa visite il était renvoyé. Le commandant du secteur déclarait qu'il n'avait aucun besoin des artilleurs. Le canon en question quittait donc son emplacement et rentrait à la batterie qui l'avait fourni. Quelques jours plus tard, le même commandant de secteur, instruit par l'expérience, voulut faire placer une nouvelle pièce à la place du canon relevé. Il ne put pas réussir.

Les mouvements de cette pièce isolée ne présentaient aucune difficulté d'exécution. A titre de digression, nous citerons un autre exemple où il n'en fut pas de même. Il s'agissait de mettre un canon de 75 en batterie à 100 mètres à peine de la ligne allemande qui surplombait l'emplacement choisi d'une trentaine de mètres. Cette pièce fut installée sous bois, dans une fosse profonde. Pendant la nuit qui suivit le tir, les artilleurs de campagne ne parvinrent pas à tirer leur pièce de son emplacement enterré. Un artilleur à pied vint à leur secours et, s'aidant d'une chèvre équipée couchée, il rendit à ses camarades de l'artillerie de campagne leur canon sur un terrain roulant.

Un tir de cent coups d'obus explosifs avait été très bon ; le désarroi de l'adversaire était visible de nos lignes, mais rien n'avait été prévu pour le mettre à profit. Ces petites opérations étaient trop souvent traitées comme un simple sport d'artilleurs. Leur exploitation bien préparée aurait pu donner parfois des résultats avantageux.

IV

L'organisation du tir.

La coordination des batteries suivant la bonne instruction de 1901 sur l'organisation du tir ne fut réalisée complètement qu'en novembre 1914. L'emploi des planchettes réglementaires devint assez rapidement familier à tout le personnel, y compris les batteries de campagne. Les officiers qui avaient pris part aux manœuvres de siège exécutées au camp de Châlons en 1902 ou même en 1896 aurait voulu asseoir l'organisation du tir sur une triangulation précise, mais l'expression de canevas de tir appliquée aux travaux, d'ailleurs très utiles, des brigades du service géographique de l'armée était détournée de son acception primitive et manquait de la précision nécessaire pour une bonne organisation du tir.

Quoi qu'il en soit, le perfectionnement incessant des observatoires et la possibilité de faire des réglages discrets ont permis d'obtenir un bon rendement de cette artillerie lorsqu'elle avait des munitions.

Nous ferons à ce sujet une observation rétrospective dont les artilleurs pourront, à l'occasion, faire leur profit dans des circonstances semblables.

Nous avons dit qu'en 1914 les allocations journalières de l'artillerie lourde étaient faibles : 40 coups par batterie de 155 long, 20 coups pour les batteries de 220, etc. Elles furent même supprimées en 1915, mais nous ne nous occupons, en ce moment, que de l'année 1914.

Le front du VIII^e corps d'armée coupait les hauts de Meuse de la Woëvre à la Meuse. Les Allemands, qui tenaient avec raison à nous éloigner de leurs communications avec Saint-Mihiel, s'acharnaient sur le point de notre front le plus menaçant pour eux, connu sous le nom de Bois brûlé. Chaque jour ils nous enlevaient là quelques mètres de tranchées, un bout de boyau. Tous ces petits combats étaient émaillés d'épisodes épiques. Nous perdions, avec le terrain, beaucoup de monde : 10.000 hommes en trois mois, sur un front qui n'excédait pas 1500 mètres.

Le moral de la troupe se ressentait d'une manière fâcheuse de cette situation toujours menaçante. Que faisait notre artillerie lourde et légère pendant ce temps-là ?

En septembre et jusqu'à la mi-octobre notre artillerie lourde de la région était hors d'état d'exercer une action d'ensemble sur le front du Bois Brûlé. Mais à la fin d'octobre elle s'est montrée capable de faire une concentration pour une affaire qui lui avait valu une dotation spéciale de 4000 coups. La preuve de son aptitude aux concentrations de feux était donc acquise à ce moment.

Réduite à ses faibles ressources journalières, l'artillerie lourde les dépensait sur les objets intéressants que le commandant de l'artillerie lui désignait chaque jour. Ces tirs avaient l'avantage de pousser à la recherche des observatoires, de former des observateurs, d'établir pour tous une discipline commune, d'intéresser tous les artilleurs à leurs tirs et finalement d'appeler l'attention du commandement sur des résultats qui étaient journaliers.

Sans méconnaître ces avantages il nous semble aujourd'hui qu'après les avoir obtenus il y aurait eû mieux à faire.

Pourquoi s'accrocher à cette idée qu'une concentration de feux n'avait d'intérêt qu'au prix d'une grosse dépense de munitions ? Si nous ne disposions en tout que de 400 coups de gros calibres pour la journée, fallait-il les disséminer en de véritables écoles à feu de batteries sur une douzaine de points éloignés les uns des autres ou bien choisir l'objectif le plus dangereux et tâcher de l'écraser avec tous nos moyens ?

Dans le premier cas nous pouvions faire un tir observé coup par coup. Les tirs étaient généralement bons ; mais nous doutons aujourd'hui qu'ils aient produit autre chose que des destructions locales vite réparées, presque sans perte de personnel.

Dans le second cas, le tir sur zone s'imposait, et il répugnait aux artilleurs d'avant-guerre habitués à considérer un coup non observé comme un coup perdu, d'employer à des tirs aussi incertains des munitions d'autant plus précieuses qu'elles étaient moins abondantes.

Nous sommes persuadés aujourd'hui que le commandant de l'artillerie a mal jugé la situation, qu'il aurait dû négliger les multiples objectifs secondaires d'un front stabilisé et consacrer toutes ses munitions à l'écrasement morceau par morceau des travaux ennemis en face du Bois Brûlé. Il aurait probablement tué dans l'œuf toutes ces petites attaques constamment répétées devant les quelles notre infanterie, démoralisée par de constants succès, cédait parfois le terrain presque sans combat.

Les débauches de munitions auxquelles nous avons assisté par la suite ont ouvert notre esprit à deux idées générales :

La première est que l'effet du canon sur une localité est insignifiant s'il n'est pas massif. La seconde est que l'emploi de l'artillerie dans les dernières années de la guerre ne doit pas nous faire croire que les artilleurs disposeront toujours à l'avenir d'approvisionnements illimités.

V

Les engins de tranchée.

Les minenwerfer, d'un usage ancien chez les Allemands, étaient assez peu connus en France pour que leurs premiers projectiles aient causé dans nos rangs une surprise désagréable.

Le maintien du moral de la troupe exigeait qu'on mît tout de suite en service quelque engin de fortune pour répondre au minenwerfer.

Le commandant Chaumont, qui était adjoint au commandant du parc de corps d'armée trouva une solution de fortune dont le principal mérite était de pouvoir être immédiatement appliquée. Son engin, beaucoup moins efficace que le minenwerfer léger allemand, donnait aux troupes dans les tranchées le moyen de répondre à l'ennemi. Rien ne relève mieux le moral du combattant que de rendre coup pour coup à son adversaire.

Le mortier Chaumont était fait d'un corps d'obus à charge arrière de 75 calé à 45° sur une semelle de bois. Une lumière était percée au culot. Il tirait un petit obus en fonte, fabriqué sur place et chargé de 130 grammes de cheddite.

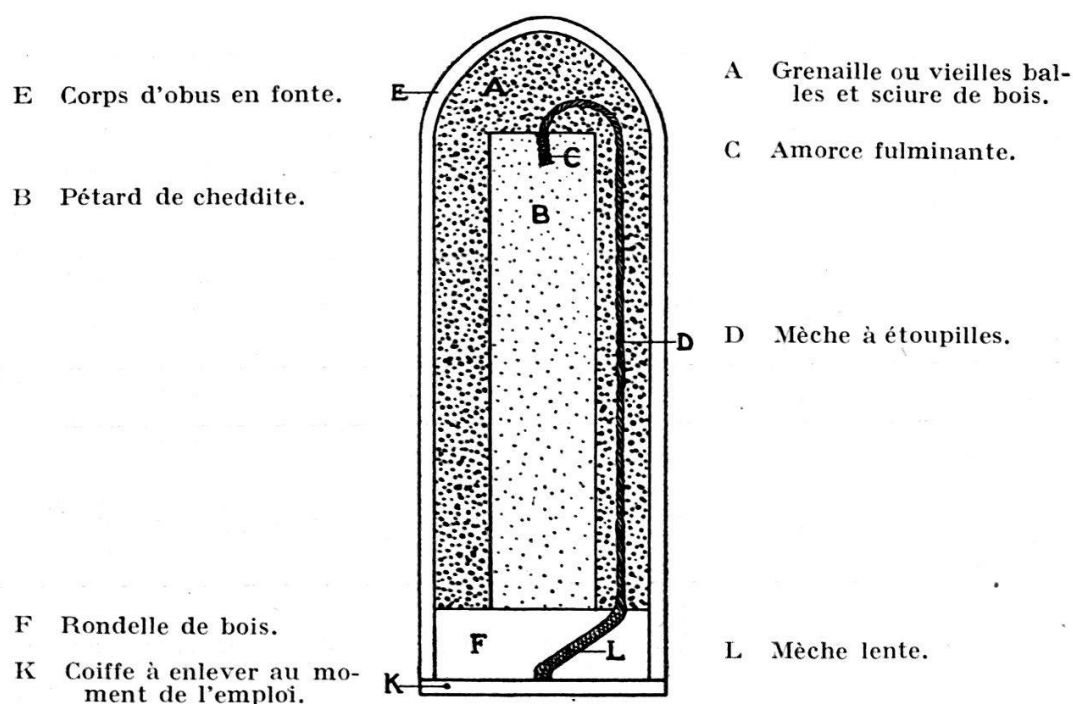
La charge du mortier était de 5 à 10 grammes de poudre M. C. 30. La déflagration de la charge mettait le feu à une mèche à étoupilles qui provoquait l'explosion de l'obus après une durée de 3".

En 3 mois, à partir de novembre 1914, les troupes d'infanterie du VIII^e corps d'armée ont consommé 6000 petits obus de cette sorte. Nous avons conservé un croquis de cet obus. Nous le reproduisons ci-contre pour les lecteurs que ces détails peuvent intéresser.

Il est inutile d'insister auprès des artilleurs sur l'irrégularité du tir d'un engin aussi primitif dont on faisait varier la portée en modifiant la position du mortier d'après les aspérités du terrain.

On avait songé, dès que le besoin d'engins de tranchée s'était fait sentir, à utiliser quelques vieux mortiers lisses de 15 cm. qui étaient au fort de Liouville dans le secteur du corps

d'armée. Mais après un timide essai, il fut avéré que la bombe séculaire de ce mortier faisait piètre figure parmi les projectiles modernes. Un novateur imprudent imagina de charger ces bombes avec de la mélinite et de les faire employer ainsi sur le front sans essai préalable. Un éclatement prématuré qui tua et blessa plusieurs hommes fit immédiatement renoncer à ce mode de chargement.



Toutefois la question de l'emploi du mortier de 15 fut poursuivie, et deux officiers de l'atelier de Commercy réalisèrent un projectile qui mérite d'être connu en raison de sa simplicité, de sa parfaite adaptation à un matériel existant et des services qu'il a rendus. Les troupes du VIII^e corps ont consommé, en moins de 6 mois, 28 000 projectiles de ce modèle fabriqués dans l'atelier de Commercy, progressivement développé et qui s'était fait connaître sous le nom d'atelier N. S. Ces deux lettres étaient les initiales des deux auteurs de la nouvelle bombe pour mortier de 15 cm., un lieutenant d'artillerie ingénieur des arts et manufactures, particulièrement débrouillard, et l'officier artificier Save possédant un esprit très pratique et une très grande expérience de sa spécialité. L'engin lui-

même prit spontanément dans toutes les bouches le nom de « Bombe Save. » Voici ses caractéristiques principales :

Le corps du projectile était formé d'un cylindre de forte tôle fermé à chaque bout par un tampon en bois.

La charge explosive était de 6 k. 600 de cheddite.

Le dispositif d'amorçage très simple était mis en œuvre par un tire-feu relié d'une part à la bombe, d'autre part à un piton de l'affut. Le projectile en sortant de la bouche, au départ du coup, tendait le tire-feu et faisait jouer une étoupille portée par le projectile. Le feu était transmis à la charge explosive par une mèche dont la durée était réglée.

La bombe Save, de cinquante centimètres de hauteur, débordait largement de la bouche du mortier ; elle s'en allait en tournoyant en l'air, et cependant par temps calme elle était susceptible d'un réglage impressionnant pour les tranchées adverses.

Chaque bombe portait trois durées d'amorçages suivant les portées :

5''	pour les portées de	40 à 70 m.
8''	»	70 à 120 m.
11''	»	100 à 220 m.

L'amorçage à 11'' était toujours disposé concurremment avec un amorçage de moindre durée, de manière à assurer l'explosion du projectile en cas de raté de l'amorçage d'une durée moindre.

Les ratés d'éclatement ont été très rares, alors que ceux des minen allemandes étaient fréquents.

Nous n'avons pas le souvenir d'un seul accident sur les milliers de bombes Save dont nous avons suivi le tir.

La mise en service en 1915 d'une bombe à ailettes tirée par un mortier de 58^{mm} ne diminua pas l'emploi du mortier de 15 cm. tirant la bombe Save. Les deux engins étaient également appréciés et la bombe Save se montrait souvent moins sensible au vent que la bombe à ailettes expédiée des ateliers de l'intérieur.

VI

Les grenades de circonstance.

La question des grenades a pris très rapidement une importance aiguë.

Au début de la stabilisation, fin septembre 1914, on ne s'en préoccupait pas, mais l'emploi que les Allemands en ont fait dès que les lignes adverses ont été suffisamment rapprochées devait fatalement nous y faire penser. Mais alors les grenades manquaient.

Au commencement d'octobre on proposa à un officier du génie commandant une brigade d'infanterie sous le fort de Lionville de mettre à sa disposition un approvisionnement de 600 grenades qui était dans le fort. Il en accepta une caisse de 40 grenades à titre d'essai, presque par condescendance. Quelques jours plus tard, il en demandait d'autres. Le mouvement était donné. Il fut bientôt impossible au service du génie de donner satisfaction aux demandes de grenades qu'il recevait. Le besoin de rendre coup pour coup se faisait tellement sentir dans les premières lignes que dans un régiment, le 95^e d'infanterie, on avait demandé sérieusement au colonel de constituer des petits dépôts de pierres à côté des boîtes de cartouches réparties dans les parapets. Nous tenons ces détails du chef de corps même.

En janvier 1915, la question des grenades était de première urgence pour empêcher les garnisons des premières lignes d'être chassées par des coups auxquels elles ne pouvaient pas répondre.

Ce sont des artilleurs qui ont imaginé et appliqué une solution provisoire de cette difficulté en attendant que les services de l'arrière, mieux outillés, aient pu assurer d'abondantes livraisons de modèles de plus en plus variés et perfectionnés.

Un artilleur qui commandait une des divisions du front du VIII^e corps chargea l'adjudant Bazin, du 1^{er} d'artillerie, ancien élève du cours d'artificier de Bourges, d'imaginer un type de grenade susceptible d'être fabriqué immédiatement

avec les matériaux à trouver sur place. Il pouvait lui donner à discrétion de la poudre M. C. 30 et du bikfort. A la demande de Bazin, le lieutenant de cavalerie de la Hosseraie fut chargé de se procurer à Commercy, dans les 24 heures, quelques milliers de petites boîtes de fer blanc et de la grosse grenaille.

Deux jours plus tard, la fabrication commençait dans un atelier composé de quelques canonniers.

La grenade se composait de la boîte remplie de grenaille au milieu de laquelle était disposé un petit sachet rempli de poudre noire avec un bout de bikfort d'une durée de 5". Le feu devait être mis à la mèche avec une flamme quelconque ou même le foyer d'une pipe.

Cet engin primitif a rendu de réels services. Il n'a causé aucun accident notable. Il a d'ailleurs été remplacé bientôt par une vraie grenade en fonte de la forme d'un citron, d'où lui est venu son nom de grenade-citron. Le chargement était le même que celui que nous avons dit plus haut. Plus de la moitié des 14 000 grenades consommées en quelques jours de combat en avril 1915, sur le front d'un bataillon, était de ce modèle.

Les Allemands nous ont envoyé une très grande variété de projectiles de tranchée, depuis des boîtes de carton dont la charge d'explosif ratait souvent, jusqu'à des engins très perfectionnés qui, sous un petit volume, étaient très dangereux.

Les premières grenades à manche employées contre nous étaient de simples boîtes de fer blanc chargées d'explosifs et disposé à l'extrémité d'une planchette formant le manche qui servait à les lancer. L'atelier N. S., de Commercy, a perfectionné ce modèle. Il a fabriqué près de 30 000 grenades à manche, du mois de novembre 1914 au mois de mai 1915. Les soldats, dans leur langage imagé, les appelaient des calendriers à cause d'une vague ressemblance avec un bloc d'éphémérides.

Général J. ROUQUEROL.

